



UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS~QUE CHOISIR de COTE d'OR
MAISON DES ASSOCIATIONS
2 rue des Corroyeurs ~ Boite N-14 - 21000 DIJON

Tél: 03 80 43 84 56

Mail : contact@cotedor.ufcquechoisir.fr

Dijon, le 20 Décembre 2017

Energie moins chère ensemble :
121 799 euros de pouvoir d'achat gagnés par et pour
les consommateurs de Côte d'Or

Au lendemain de la clôture de la date officielle pour l'expression du souhait de souscrire aux offres personnalisées de la campagne « Energie moins chère ensemble », l'UFC-Que Choisir de COTE D'OR se félicite du bilan de cette seconde opération qui intensifie la dynamique concurrentielle sur les marchés de l'énergie.

1434 foyers de consommateurs expriment le souhait de souscrire aux offres

Sur les 3058 inscrits pour le département, pas moins de 1434 habitants de Côte d'Or ont exprimé le souhait de souscrire¹ à une ou deux offres « Energie moins chère ensemble », plaçant notre département en 22ème position au niveau national. Le taux de conversion est donc de 47 %. Plus concrètement, 710 consommateurs ont souhaité souscrire à une énergie, économisant en moyenne 78 euros/an et 724 aux deux énergies avec une économie moyenne de 92 euros/an.

121 799 euros de pouvoir d'achat économisé sur un an pour les habitants de Côte d'Or.

Au total, au vu des profils de consommations des souscripteurs, c'est pas moins de 121 799 euros de pouvoir d'achat gagné. Comme les lots gaz et électricité « classiques » sont à prix fixes deux ans, ces importantes économies vont donc se prolonger pour les bénéficiaires de ces offres.

Une dynamique concurrentielle enfin enclenchée ?

L'UFC-Que Choisir de Côte d'Or ne peut également manquer de se réjouir du fait que suite au dévoilement des offres lauréates de la campagne, de nouvelles offres de marché, attractives financièrement, aient émergé par le biais de nouveaux acteurs mais également d'anciens. L'année 2017 aura donc été celle de l'intensification de la concurrence favorable aux consommateurs sur les marchés de l'énergie, particulièrement celui de l'électricité.

Alors que les tarifs réglementés du gaz et de l'électricité, auxquels l'association reste profondément attachée, comme outil de régulation et étalon de marché, ont une épée de Damoclès au-dessus de la tête, l'UFC-Que Choisir de Côte d'Or souligne qu'au-delà de la campagne « Energie moins chère ensemble », les consommateurs ont aussi intérêt à faire jouer la concurrence individuellement et rappelle que l'UFC-Que Choisir met à la disposition de tous, [son comparateur indépendant des offres Energie](#).

Contact : Pierre GUILLE 06 80 20 30 52
Odette MAIREY 06 41 49 09 38

¹ L'envoi des contrats est toujours en cours pour Eni et Happ-e, la date butoir pour la souscription étant fixée au 31 Décembre 2017